

# DJAMA HYEHEN



Magazine d'information trimestriel de la commune de Hienghène - Septembre 2023 - N°40

## Pourquoi la fête communale est-elle incontournable ?



Comptes 2022 : Hyehen renoue avec les excédents budgétaires

A Paï-Kaleone, Mme Boucard remplace M. Buzy

Ressource en eau, attention, danger à Tendo !

# DJAMA HYEHEN



## Sommaire

3-5

### Actualités municipales

- Retour au vert pour les comptes communaux
- La commune aide les victimes de violence intrafamiliales
- Conseil municipal : des démissions lourdes de conséquences
- Le CCAS retrouve ses pairs à Nouméa

6-9

### Développement communal

- Hyehen fidèle au Jeudi de la province Nord
- Plus de 1 500 à redécouvrir Hyehen et ses richesses
- La fête communale en photos

10-11

### Education et formation

- Paï-Kaleone se souviendra de vous, M. Buzy
- Bienvenue madame la principale !

12

### Culture et société

- Hyehen porte son regard sur *la Monique* avec tous les Calédoniens

13

### Sports et loisirs

- Nouméa et Hyehen mêlent leurs jeunes sportifs
- Les jeux interservices reportés
- Activités périscolaires : un jeudi midi réservé au sport

14-15

### Environnement

- A Madagascar, Dayu Biik partage son expérience du Mont Panié
- A Tendo, vives tensions sur la ressource en eau

16

### Etat civil / Numéros utiles

**Directeur de publication** : Bernard Ouillatte, maire de Hienghène.

**Réalisation** : VKP Communication SARL.  
BP 11 590 - 98 802 Nouméa.

**Rédaction** : VKP Communication SARL, mairie de Hienghène.

**Tirage** : 700 exemplaires par Graphoprint.

**Crédits photo** : Doo Huny, tous droits réservés.

## Elus municipaux, gardons courage devant nos obligations !

L'action municipale est un travail de longue haleine, lourde de responsabilités. Lorsque l'on brigue un mandat de maire ou de conseiller municipal, il est important de s'informer précisément sur ces responsabilités, pour s'engager en toute connaissance de cause.

Elus municipaux, ce sont les habitants de Hyehen qui nous ont élus, au suffrage universel, en 2020. En votant pour nous, ils nous ont donné leur confiance et nous ont chargés de gérer la commune pour leur compte, pendant six ans. Un gros travail, souvent très difficile, car beaucoup d'entre nous n'étaient pas formés pour mener des projets économiques, sociaux, culturels ; beaucoup ignoraient la compatibilité publique et les aspects juridiques qui encadrent la vie d'une commune ; beaucoup n'étaient pas armés pour supporter sereinement les critiques que tout personnage public encourt.

Pourtant, ce travail, nous avons choisi de l'assumer en choisissant de nous présenter sur une liste électorale. Or, notre conseil municipal compte, à mi-mandat, une dizaine de démissions et de plus en plus d'absences lors de ses séances. C'est trop. Nous devons nous reprendre. Nous devons tenir notre engagement, d'autant plus que les institutions calédoniennes nous donnent les moyens de nous former, de nous faire aider pour mieux comprendre et traiter nos dossiers.

La population attend que, solidairement, nous votions les délibérations qui permettent de lui donner durablement un cadre de vie sécurisé et de développer Hyehen. Pour remplir notre devoir, il nous revient de suivre étroitement les chantiers municipaux, dans tous les domaines, d'assister à toutes les réunions du conseil et des commissions chargées de préparer les dossiers. Nous devons être à l'écoute des habitants, nous efforcer de leur apporter des solutions, sans nous effondrer devant les critiques, les différends, les conflits, tellement humains !

Il n'y a qu'une réponse à la difficulté : l'action ! Je vous propose d'agir, avec recul, tous ensemble. Hyehen en vaut la peine. Ce numéro du journal le prouve : la fête communale, le dynamisme de nos établissements scolaires, les nombreuses activités sportives et culturelles, les avancées des associations dans la préservation de notre environnement..., tous ces projets, notre rôle est de les soutenir, de les favoriser. Elus municipaux, pouvons-nous compter sur vous ?

**Le conseil municipal**

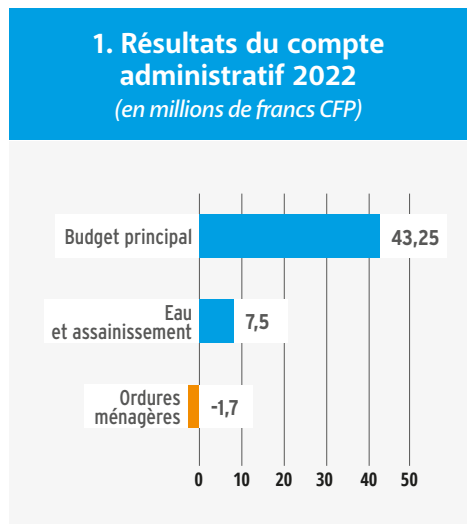


# Retour au vert pour les comptes communaux

**Ordre du jour chargé le 22 juin pour le conseil municipal : il lui fallait voter le compte administratif 2022 et le budget supplémentaire 2023. Les élus ont constaté une amélioration du résultat comptable de la commune, qui répond aux recommandations de la chambre territoriale des comptes (CTC). Le 12 septembre, ils se sont réunis à nouveau pour finaliser le budget 2023. Explications sur ces procédures clés dans la vie d'une municipalité.**

Les élus venus le 22 juin voter le compte administratif 2022 ont noté les bons résultats comptables de la municipalité l'année dernière. Ainsi, le résultat lié au budget principal est positif de 43,25 millions CFP alors qu'il était négatif (-26,9 millions) en 2021. Il se décompose comme suit :  
 -229,6 millions CFP d'excédent de fonctionnement ;  
 -82,7 millions CFP d'excédent pour les investissements, avec apurement des déficits précédents.

Le graphique 1 ci-dessous révèle les résultats comptables découlant des budgets principal et annexes (eau et ordures ménagères).



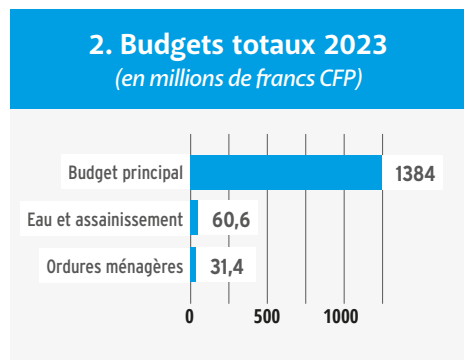
### Qu'est-ce que le compte administratif et de gestion de la commune ?

C'est l'arrêté des comptes d'une année écoulée, que la comptabilité publique impose aux communes d'établir, le 30 juin de l'année suivante au plus tard. Il récapitule les recettes perçues et les dépenses réalisées, en fonctionnement et investissement. La différence fait apparaître le résultat annuel comptable. Le compte administratif permet de rapprocher les prévisions budgétaires des élus des recettes et dépenses réelles, pour juger de la qualité de l'action municipale.

## Un budget principal 2023 de 1 384 millions CFP

Le 22 juin, le conseil municipal a également voté le budget supplémentaire (BS) pour 2023. Il permet d'intégrer au budget en cours les résultats comptables de l'année précédente, ainsi que de nouvelles opérations. Enfin, le 12 septembre, les élus ont finalisé le budget 2023 en adoptant une décision modificative (DM n°1) qui a :  
 -effectué quelques régularisations comptables liées aux recommandations de la chambre territoriale des comptes ;  
 -intégré de nouvelles subventions aux associations et dépenses d'investissement.

Hyehen bénéficiera d'un budget principal supplémentaire de 454,6 millions CFP, dont 409 millions pour les investissements. Les budgets communaux finals 2023 atteignent les montants du graphique n°2.



## La commune aide les victimes de violence intrafamiliales



Le budget supplémentaire 2023 prévoit le versement de subventions à des associations ayant des projets d'intérêt général :  
 -Doo Huny pour la préparation de la fête communale 2023 (voir en p. 7) ;  
 -La Monique pour la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la disparition du caboteur (voir en p. 12).

En sus, le conseil municipal a avaisé la participation de la commune à la mise en place d'un dispositif qui prendra en charge les victimes de violences de l'aire Hoot Ma Whaap. Il s'agit, en particulier, d'offrir un refuge d'urgence aux personnes qui subissent des violences dans leurs familles et tribus, pour permettre de réfléchir à leur situation personnelle en toute sécurité. Femmes et enfants sont les premiers concernés.

# Conseil municipal : des démissions lourdes de conséquences

**Au conseil municipal, les démissions se succèdent. Ainsi, depuis son élection mi-2020, près d'une dizaine d'élus ont quitté cette instance prépondérante dans l'administration de la commune. Chacun avance de bons motifs. Pour autant, ces démissions en chaine ne témoignent-elles pas que les responsabilités attachées à la fonction de conseiller municipal sont mal appréciées ?**



Près d'une dizaine de démissions parmi ses élus sur trois ans : c'est le bilan préoccupant que le conseil municipal laisse apparaître à mi-mandat. Et toutes les listes présentes aux élections de 2020 sont touchées. La majorité a perdu Antoine Wanguene, Bertrand Bouanou et leurs suivantes de liste ; Mireille Couhia a renoncé à son poste d'adjointe au maire, même si elle demeure conseillère municipale. La liste *Une autre voie pour le développement et l'innovation* a enregistré la démission d'Anne Nigaille. L'ancien maire, André Levy (tête de la liste *Soweï-FLNKS*), a lui-même jeté l'éponge le 9 août.

A ces défections en série, s'ajoutent des absences de plus en plus nombreuses à chaque séance. Que faut-il en penser ? Toutes les élues, tous les élus qui nous quittent ont des motifs justifiés. Certains sont empêchés d'exercer leur mandat en raison d'une vie professionnelle ou familiale accaparante ; d'autres parce qu'ils déménagent hors de Hyeheh ; d'autres encore, pour des conflits de personnes. Chaque fois, pourtant, une question surgit : les citoyens qui s'engagent sur une liste au moment des élections prennent-ils la juste mesure des responsabilités liées à la fonction municipale ?

## Une fonction citoyenne lourde de responsabilités

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel : ils représentent les habitants de la commune. Au sein du conseil, ils doivent assurer, en se concertant, la gestion de la municipalité et votent des délibérations importantes pour la vie quotidienne de la population.

Par conséquent, la fonction demande :

- beaucoup de travail. Les conseillers municipaux ont la charge d'examiner de manière approfondie les dossiers pour prendre les bonnes décisions au conseil. Ils doivent se tenir informés de l'avancée des chantiers de la commune ;
- de l'assiduité. Les conseillers doivent assister aux réunions du conseil municipal, au moins une fois par trimestre. Ils participent aussi aux commissions municipales chargées de préparer les décisions du conseil. En leur absence, le travail des commissions ne peut pas avancer ;
- du courage et de l'abnégation. Le conseiller, parce qu'il exerce

une fonction publique, se heurte souvent aux critiques de la population. Il doit savoir les surmonter car il agit dans l'intérêt général et non pour une reconnaissance personnelle.

L'action municipale est un travail de longue haleine. Ses résultats apparaissent sur le long terme. Elus municipaux, gardons le cap sans nous décourager !

## Deux nouveaux adjoints, les commissions refondues

Le 20 septembre, le conseil municipal (12 élus présents, 2 procurations et 5 absents) a désigné Warren Couhia (en photo) et Aurélie Mampasse comme 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> adjoints au maire, respectivement. Ces nominations font suite aux démissions de Mireille Couhia et Bertrand Bouanou. Warren Couhia, élu de la liste UC-FLNKS a obtenu 9 voix, contre 5 à Carl Fisdiepas, élu de la liste Soweï-FLNKS. Mme Mampasse était seule candidate. Notons également que Mélina Yentao est désormais 3<sup>e</sup> adjointe au maire.

Parallèlement, le conseil a refondu les commissions municipales, désormais au nombre de 7, contre 15 depuis le début de la mandature. Nous vous indiquons, dans le prochain Djama Hyeheh, leurs compétences et composition.

## Tri des déchets : on vous simplifie la vie !

Yolina Dyeo, gestionnaire des marchés publics de la commune, l'annonce haut et fort : la canette d'Ice Tea, jusque-là exclue de la poche poubelle rouge, peut désormais y être jetée car elle est fabriquée en aluminium. Respectons les règles de tri de nos déchets ménagers. Merci pour votre engagement !





## Immersion dans les dispositifs d'action sociale de la capitale



**A l'invitation de celui de Nouméa, les centres communaux d'action sociale (CCAS) des autres communes calédoniennes ont participé à deux journées de réflexion et d'échange dans la capitale, les 27 et 28 juillet. Martine Tein, qui représentait Hyehen, en est revenue avec une meilleure connaissance des dispositifs sociaux accessibles sur notre archipel.**

A Hyehen, c'est Martine Tein, agent municipal, qui assume la responsabilité du centre communal d'action sociale (CCAS). Les 27 et 28 juillet, elle s'est rendue à Nouméa pour la neuvième rencontre des CCAS organisée par celui de Nouméa. Le programme, dense, a d'abord permis aux participants de recueillir de l'information. Ils ont, par exemple, appris que l'union nationale des CCAS (UNCCAS) proposera les « rencontres des solidarités des outremer », sur l'île de La Réunion en novembre.

### Partage d'expérience, entre jardins familiaux et sans-abris

En compagnie de Valérie Leclerc, directrice du centre de Nouméa, et de son équipe, les agents venus de toute la Calédonie ont ensuite enchaîné les visites des sites où s'exercent l'action sociale dans différents quartiers de Nouméa : jardins familiaux de Magenta Tours ; centre d'accompagnement spécialisé évolutif de l'as-



sociation calédonienne des handicapés à Nouville ; association Macadam d'accueil de jour des sans-abris, à Doniambo ; association d'accueil des personnes âgées (Acapa) au Faubourg Blanchot et Maison de la famille à la Rivière-Salée.

Les deux jours ont également favorisé le partage d'expérience entre CCAS à l'occasion de repas conviviaux et d'un atelier sur l'inclusion numérique, animé par la direction de l'informatique et du numérique de la mairie de Nouméa. Hyehen en bénéficiera forcément.

## Décès de Sébastien Kayara et Jean Bouanou

Hyehen est attristée. Deux habitants reconnus pour leurs loyaux services, Jean Bouanou et Sébastien Kayara, nous ont quittés en août. Toute l'équipe municipale, élus et agents, leur rend hommage et présente ses plus sincères condoléances à leurs familles.



Jean Bouanou était un ancien agent municipal, mécanicien du service technique. Il est décédé le 25 août. C'était aussi le père de Bertrand Bouanou, élu municipal démissionnaire en mai.



Sébastien Kayara est mort le 15 août, brutalement. Nous le connaissions pour sa joie de vivre et pour son dévouement au football local. Ancien de l'équipe de *Ouaré sport* dans les années 80, il était aussi le père de Rudy, Miguel, Roy et Gianni, joueurs qui ont fait et font la grandeur du club *Hienghène Sports*. Nous nous souviendrons longtemps de l'engagement de Sébastien pour sa communauté, lui, toujours volontaire pour transporter nos jeunes footballeurs en compétition.



## Le 6 juillet, Hyeheh fidèle au Jeudi de la province Nord

C'est l'une des animations préférées des habitants du grand Nouméa : le Jeudi du Nord. Le grand marché annuel, destiné à promouvoir les productions des communes du nord dans la capitale, s'est déroulé le 6 juillet sur la place de la Marne. Grâce à la mairie et ses partenaires locaux, les exposants de Hyeheh y ont tenu leur rang. Bravo !



Nos artisans, maraîchers, horticulteurs et pêcheurs sont toujours heureux de participer au Jeudi du Nord, à Nouméa. Ils y écoulent en général leurs produits très rapidement, tant les habitants de la capitale en sont friands. Cette année, l'événement s'est déroulé le 6 juillet, toujours sur la place de la Marne. La mairie de Nouméa en avait confié l'organisation à un sous-traitant, Pacific Fair.



Depuis 2022, c'est la coopération entre la mairie (son office du tourisme et son service Animation), le comité de gestion du marché et la fédération des femmes de Hyeheh, qui permet à nos producteurs de se rendre au Jeudi du Nord. En effet, la province Nord a cessé toute contribution.



Parmi les dix-sept exposants venus de Hyeheh, dix proposaient des produits alimentaires, agricoles et fruits de mer, qu'ils ont complètement écoulés. Les Nouméens se sont rués sur leurs stands, encouragés par une journée ensoleillée. Hyeheh a ainsi vendu une tonne de produits, pour plus d'un million de francs CFP.



Nos deux hortultrices étaient enchantées de l'expérience : elles ont beaucoup échangé avec les visiteurs et les autres horticulteurs du pays sur leur activité, leurs techniques pour obtenir de belles plantes.



L'artisanat de Hyeheh avait également sa place au Jeudi du Nord, avec cinq stands. Nos couturières ont présenté leurs créations aux mille couleurs et enregistré des commandes de robes. Quant à nos artistes, ce sont les Hyeheh Brothers qui les ont dignement représentés, en assumant l'animation musicale de la fête. A l'année prochaine !



# Plus de 1 500 à redécouvrir Hyehen et ses richesses

**Plébiscitée, une fois de plus, la fête communale ! Sa 23<sup>e</sup> édition a témoigné, sur le stade municipal, les 5 et 6 août, de notre talent pour l'hospitalité et la convivialité. Le programme a surpris les quelque 1 500 visiteurs par sa densité et sa qualité : Hyehen leur a montré ses plus belles parures, grâce à la coopération de la mairie, l'association Doo Huny, les producteurs et artisans locaux. Des photos en poster central.**



Les 5 et 6 août, la fête communale a ouvert les vacances scolaires de fin de saison fraîche, sous une météo clémente. La mairie et l'association Doo Huny, organisatrices de cet événement rassembleur, avaient prévu un programme haut en couleurs. D'abord, un grand marché, pour mettre en avant nos agriculteurs, horticulteurs, pêcheurs... et ceux des communes invitées (Ponérihouen, Houaïlou). Tous ont profité de cette estrade pour écouler leurs produits. Edmond Poeda (en photo ci-dessous), producteur d'ignames de la Tchamba, en est reconnaissant à Hyehen : dès le samedi, son stock d'ignames et de plants du vénéré tubercule était vendu. Il a dû se réapprovisionner à Ponérihouen pour satisfaire les clients du dimanche. Quant à nos créateurs, le centre culturel Goa Ma Bwarhat les a mis à l'honneur en ouvrant son village artisanal aux centaines de visiteurs.

## Nature, culture et activité physique au centre de la fête

Plus de 1 500 visiteurs ont apprécié les festivités, riches. Avec Dick et Hnatr et Hyarison en tête d'affiche, le podium

musical a mis de la joie dans leurs cœurs et corps. Les Hyehen Brothers, TKN (Bourail), Kapa Kapa et les chorales de Ouaré et Pouébo ont aussi chanté. Les spectateurs ont admiré par ailleurs des troupes de danse multiculturelles venues de Hyehen, Canala, Tahiti.

La fête communale, c'est aussi un événement où l'on apprend et l'on bouge : la mairie, les associations locales et les opérateurs de tourisme avaient



concocté des animations variées : concours (pétanque, restauration, etc.), défilé de mode enfants, femmes et hommes confondus (une première !), randonnées pédestres et équestres, recueillement sur le site de Wan Yaot, promenade en bateau vers la poule de Hyehen... Les enfants ont retrouvé les jeux de foire qu'ils affectionnent particulièrement, trampoline, châteaux gonflables, etc.

Tous les visages dévoilaient de la satisfaction. Merci à tous pour cette journée radieuse !

## 200 000 CFP en jeu à la pétanque



On aime aussi la fête communale pour son tournoi de pétanque ! Le samedi 5 août, treize équipes y ont participé, venues de Nouméa, Koumac, Voh, Pouembout, Ouégoa, Touho, en plus de Hyehen. Après le jet de bouchon à 11h, les matchs de poules se sont disputés jusqu'à 19h. Les éliminations directes ont ensuite amené des équipes de Pouembout et Koumac en finale. 100 000 francs CFP étaient en jeu. Même montant à gagner le dimanche 6 août. Quatorze équipes ont concouru dès 9h. La finale a opposé des équipes de Nouméa et Pouembout, avant la clôture de la fête en fin d'après-midi.



Fête communale 2023

# Hyehen nous offre ses richesses









# Pai-Kaleone se souviendra de vous, monsieur Buzy

**Depuis juillet 2019, Philippe Buzy dirigeait le collège Pai-Kaleone. Il s'en va, quatre ans après, satisfait du travail accompli et le cœur lourd de quitter notre commune, dont il a su apprécier tous les charmes. Quelques belles réalisations à retenir des années Buzy.**



Philippe Buzy s'était installé à Hyeheh, comme principal du collège Pai Kaleone, en juillet 2019, après avoir travaillé en Tanzanie, en Angola, au Brésil et dans l'Hexagone. Son objectif était clair : « ... Sur cette belle terre, j'aurai à cœur de contribuer à la réussite de nos élèves, vos enfants, pour les aider à construire avec ambition leur avenir. Je sais déjà pouvoir compter sur l'engagement des équipes de Pai Kaleone ».

C'est bien à la réussite des collégiens qu'il s'est consacré pendant quatre ans, jusqu'à son départ en juillet. Pour y parvenir, il a fait en sorte « de fédérer toutes les parties prenantes, enseignants, personnel non enseignant, parents d'élèves, internat provincial et partenaires », en se mettant à leur écoute. « Nous avons œuvré avec confiance, [...] sans jugement inutile, chacun étant fort de son rôle, retient-il. Et à l'œuvre, on connaît l'artisan, écrivait Jean de la Fontaine. »

### De la continuité pédagogique de la Covid-19 à la 3SPK

Le cap donné, les projets se sont succédé, pendant les années Buzy. Peu après son arrivée, le principal a dû gérer la crise sanitaire de la Covid-19. Ainsi, pendant les confinements, l'équipe du collège a assuré la continuité pédagogique au bénéfice des enfants, en leur acheminant des dossiers de travail jusque dans les tribus. A l'initiative de monsieur Buzy, le collège Pai-Kaleone a, par ailleurs, rejoint en 2020 la démarche *Aller bien pour mieux apprendre (ABMA)* du vice-rectorat. Son objet ? Améliorer le climat scolaire et la santé des élèves, deux facteurs clés favorisant

leur apprentissage, leur épanouissement et le vivre-ensemble. « Nous avons appris aux collégiens à communiquer de manière respectueuse, sans insultes ni gestes violents, à écarter les discriminations, illustre monsieur Buzy. Avec ABMA, nous avons aussi optimisé les espaces et emplois du temps. L'ensemble, pour aider les élèves à acquérir le socle de connaissances prévu en fin de troisième et réussir l'examen du brevet ainsi que leur orientation. »



C'est aussi en partenariat avec le dynamique principal et son équipe que le club Hienghène Sports a fait ouvrir en 2021, au collège, une section scolaire sportive, la « 3SPK », dont le Djama Hyeheh expose régulièrement les succès. Enfin, Pai-Kaleone a vécu, le 24 août 2022, un événement inédit : un forum des métiers destiné aux classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, qui ont eu l'opportunité d'interroger des professionnels sur la formation et l'emploi.





## A travail collectif, réussite collective

Ces belles réalisations font dire à Philippe Buzy : « Collectivement, nous avons beaucoup travaillé et avancé ! Les résultats et l'orientation parlent d'eux-mêmes. Nous avons donné aux jeunes un sens de l'autonomie par le travail et la connaissance, un sens de la curiosité, de la prise de parole et surtout de la confiance en eux ! C'est une grande satisfaction [...] ».

Ses pensées et chaleureux remerciements vont aussi aux trois collaborateurs qui l'ont assisté dans la direction du collège, avec souplesse de vue et humour : Diana, secrétaire de direction, « irremplaçable pour sa capacité de travail, sa présence et sa connaissance des personnes et du terrain » ; Louise, adjointe-gestionnaire, dont il salue « le grand engagement et le sens de la négociation pour défendre les intérêts du collège face aux fournisseurs » ; Karl, le conseiller principal d'éducation (CPE), « toujours fidèle au poste pour gérer au quotidien la vie scolaire et organiser les examens ».

En 2019, Paï-Kaleone comptait 125 élèves ; Philippe Buzy laisse un établissement qui en compte 159. « Le collège a bien grandi ! C'est un bel établissement ! » se réjouit-il, alors qu'un seul regret l'habite : celui « d'avoir quitté les élèves et les équipes au milieu du gué, fin juillet, en raison de la rentrée de septembre en Métropole ».



## Des élèves bien ancrés culturellement chez eux

Philippe Buzy et son épouse Emma ont été sensibles aux charmes de Hienghène, de ses habitants, de son mode de vie. « L'accueil y a été formidable ! Une très belle découverte humaine, culturelle et professionnelle », en particulier, celle d'élèves « bien ancrés culturellement, chez eux. Emma et moi avons profité de la nature et des chemins de randonnée de la commune, du *Ga-Wivaek* au sentier des roches de la *Ouaième* jusqu'au bout là-haut, d'où l'on voit la rivière. » Il le dit : nos paysages lui ont permis « de prendre souvent du recul, de gagner en humilité, face à la chaîne et l'océan... ».



En partant, l'ancien principal a planté un arbre au collège. Un *barringtonia*, notre *ceek viouk*. « Qu'il s'étoffe et étende son ombre rafraîchissante autour de ce talus pour les élèves... que ses fruits les éclairent de leurs formes en lanterne... et si un jour, lors d'un pilou à Paï-Kaleone, il permettait un discours *di cuut ge ceek*, c'est qu'il aurait trouvé sa place. A demain ! »

## Bienvenue madame la principale !



Corinne Boucard a pris la direction du collège Paï-Kaleone, en juillet. Elle succède à Philippe Buzy (voir l'article ci-contre). Madame Boucard était, jusque-là, affectée au collège Roland Garros de Saint-Germain-lès-Arpanj, dans l'Essonne, en France.

La nouvelle principale entame son mandat avec ouverture d'esprit et beaucoup d'enthousiasme : « Mon affectation au collège de Hienghène m'offre l'opportunité de découvrir un nouveau territoire et, avant tout, de mettre à la disposition des élèves et de toute la communauté éducative mes compétences et mon expérience pour favoriser la réussite de chacun. Je sais que je ressortirai grandie de cette expérience, car le partage de nos cultures est une richesse. Mon métier est de tout mettre en œuvre pour que les jeunes qui me sont confiés effectuent leur scolarité dans les meilleures conditions et s'épanouissent. Je veux les aider à devenir des citoyens responsables et éclairés : c'est mon ambition. Je sais aussi que je continuerai d'apprendre à leurs côtés. »

Bienvenue madame Boucard !

Vous pouvez lui écrire à [ce.9830522a@ac-noumea](mailto:ce.9830522a@ac-noumea).

# Hyehen porte son regard sur *la Monique* avec tous les Calédoniens

La disparition du caboteur *Monique*, le 31 juillet 1953, fait l'objet d'une commémoration de grande ampleur, 70 ans après, dans tout le pays, jusque fin novembre. La tragédie avait touché trois familles de Hyehen : des représentants de la commune se sont donc rendus à Maré, du 29 au 31 juillet, pour participer à ce devoir de mémoire.



## A Hyehen comme ailleurs, *La Monique* ravivée dans les esprits

L'un des temps forts de la célébration s'est déroulé à Maré, du 29 au 31 juillet. Notre maire, Bernard Ouillatte, Carl Fisdiepas, conseiller municipal et des membres de l'association Doo Huny, y représentaient Hyehen. Madame Olivia Wahoo également. Pourquoi ? Parce que parmi les 108 passagers et 18 hommes d'équipage de *la Monique*, les familles Wahoo, Pagoubealo et Dalap comptaient un de leurs jeunes hommes : Antonin Bouanehotte, qui travaillait au chargement des navires, Théophile Wahoo et Ferdinand Dalap.

Edition d'ouvrages, construction d'une mallette pédagogique, projection de films et documentaires, inauguration d'une stèle à Nouméa, création d'un timbre postal dédié, fresques, soirées-spectacles, exposition itinérante, concours de poésie et de bandes-dessinées... La Nouvelle-Calédonie commémore en grande pompe, depuis juin et jusque fin novembre, la disparition en mer du caboteur *La Monique*, il y a 70 ans.



Rappelons-nous... Le 22 juillet 1953, le bateau de 32,70 m de long quitte Nouméa pour les Iles Loyauté. Ce sera son dernier voyage. Après son départ de Tadine, Maré, dix jours plus tard, le 31 juillet, à 14h, il s'abîme en mer, entraînant dans les abysses 126 personnes. Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a décidé de commémorer le naufrage comme un événement rassembleur, car des familles de toutes ethnies ont perdu un proche sur *la Monique*.



La délégation s'est ainsi recueillie le 31 juillet, à Tadine, devant la stèle érigée en 1978 pour ne pas oublier *la Monique*. Ses membres ont assisté à la coutume, aux cérémonies et animations culturelles, avec des invités venus aussi de Pouébo, Nouméa et Bourail.

## Une exposition itinérante à Goa Ma Bwarhat

Antonin, Théophile, Ferdinand et tous les disparus de *la Monique* se verront rendre un hommage supplémentaire au centre culturel Goa Ma Bwarhat, en octobre. En effet, une grande exposition itinérante, avec quinze panneaux historiques, y sera proposée aux habitants de la commune. Au-delà, *la Monique*



possède désormais son association, pour demeurer dans les mémoires ; l'historien Louis-José Barbançon la préside. Il avait trois ans quand son père, second mécanicien à bord, s'est embarqué sur le caboteur. Il était venu partager sa douleur avec les familles de Hyehen fin mars (voir le Djama Hyehen n°39).



Retrouvez le programme de la commémoration de la disparition de *la Monique* sur : [https://www.facebook.com/photo.php?fbid=120489021093955&set=a.110544065421784&type=3&ref=embed\\_post](https://www.facebook.com/photo.php?fbid=120489021093955&set=a.110544065421784&type=3&ref=embed_post)



## Nouméa et Hyeheh mêlent leurs jeunes sportifs

Imaginez la joie des jeunes Nouméens découvrant la poule autrement que sur une photo et jouant au foot avec des jeunes de Hyeheh ! Cette joie, le groupement des employeurs du nord pour les sports et loisirs (GENSL) l'a offerte à une trentaine d'enfants pendant les vacances d'août, avec la coopération du dispositif Sport Action de la capitale. Quelques mots sur cette belle rencontre.



Sport Action, c'est le dispositif que la ville de Nouméa a mis en place en 1998 pour permettre à ses jeunes habitants, dès huit ans, de pratiquer des activités sportives ludiques, gratuitement, dans tous les quartiers de la capitale. Pendant les petites vacances scolaires, Sport Action organise des camps hors de Nouméa. Ainsi, en août, des Nouméens, enfants et adolescents, ont eu le plaisir de visiter Hyeheh pendant deux jours et de partager avec les nôtres des matches de basket-ball, volley-ball, football et des



randonnées en kayak. Quelle joie pour ces jeunes de la province Sud de découvrir l'admirable environnement naturel de Hyeheh ! Beaucoup n'avaient jamais vu la poule autrement que sur des photos...

### Les éducateurs sportifs en première ligne

Le GENSL était de la partie. Thibault Le Gallic, notre éducateur sportif municipal, est donc parvenu à motiver une vingtaine de jeunes de nos tribus pour accueillir les Nouméens, leurs éducateurs sportifs et animateurs de proximité. Le premier jour, les échanges étaient organisés par catégorie d'âge. Le deuxième jour, les jeunes se sont affrontés par commune, dans le respect des règles de jeu et des adversaires, bien sûr ! Les éducateurs les ont incités au dépassement de soi. Un grand merci à la ville de Nouméa, au GENSL et aux enfants pour leur participation !

## Les jeux interservices reportés



L'office municipal des sports (OMSCEJH) avait programmé la deuxième manche des jeux interservices le 26 août. Elle a dû être annulée pour cause de deuil et reportée sine die.

Rappelons que ces jeux rassemblent les employés municipaux dans la convivialité, depuis trois ans, pour renforcer leur cohésion et promouvoir parmi eux le sport-santé. L'équipe de la mairie avait remporté la première manche, le 22 avril. Nous vous tiendrons informés.

### Activités périscolaires : un jeudi midi réservé au sport

Depuis le 22 juin, la mairie propose aux élèves de l'école primaire du village de pratiquer un sport le jeudi midi, pendant le temps périscolaire. La séance hebdomadaire a pour objectif d'initier les enfants à des sports variés et de leur faire toucher du doigt les bienfaits de l'activité physique, lorsqu'on s'y adonne régulièrement. C'est aussi l'occasion de leur transmettre les valeurs liées au sport : respect de soi et d'autrui, partage, solidarité...

# A Madagascar, Dayu Biik partage son expérience du Thönyë

**Vous l'avez lu dans le Djama Hyehen du deuxième trimestre : seize habitants de Hyehen se sont rendus à Madagascar, du 17 mai au 4 juin, à l'initiative des associations Doo Huny et Dayu Biik. Conviée à la célébration des dix ans du centre culturel Malagasy (IKM), Dayu Biik a coanimé un atelier pour partager son expérience de la gestion de l'aire naturelle protégée du Thönyë<sup>1</sup>.**



Le 28 octobre 2022, une délibération de l'Assemblée de la province Nord a transformé la réserve de nature sauvage du mont Panié en « aire naturelle protégée du Thönyë », renforçant ainsi la protection de son exceptionnelle biodiversité. L'association environnementaliste Dayu Biik travaillait ce projet d'extension depuis 2017 et en a vécu toutes les étapes. C'est donc avec enthousiasme qu'elle a témoigné de cette expérience à Madagascar, fin mai, où son équipe s'est rendue avec des membres de l'association Doo Huny et deux éducateurs du club Hienghène Sports.

Etude de faisabilité, réunions de concertation avec les parties prenantes (dont les coutumiers et les propriétaires terriens), signature d'actes coutumiers marquant les consentements respectifs... Pour exposer le long chemin parcouru vers une meilleure sauvegarde du Thönyë, Dayu Biik a contribué à l'organisation d'un « atelier de partage et d'échange d'expérience sur la création, l'extension et la gestion des aires protégées (PEGAP) ». Il s'est déroulé du 22 au 26 mai, au centre culturel IKM Antsahavola situé à Antananarivo, capitale de la grande île de Madagascar.

## Un atelier sur les enjeux communs des aires protégées



L'atelier a réuni une cinquantaine de représentants de trois pays – la Nouvelle-Calédonie (Hyehen), Madagascar (dix régions) et l'Union des Comores (Anjouan) –, tous membres de communautés et associations locales gestionnaires d'aires protégées, en cours de création ou existant.

Diverses institutions internationales (comme la *Fondation des aires protégées et de la biodiversité de Madagascar*, l'*USAID*) et structures environnementalistes (*l'Alliance Voahary Gasy*, *Tafo Mihaavo*) y ont d'abord présenté leur

fonctionnement. Onze gestionnaires d'aires protégées ont ensuite décrit leurs actions, leurs difficultés et bonnes pratiques.

Le travail de groupe a permis d'élaborer une synthèse des enjeux communs à la gestion d'aires naturelles protégées. Elle retient cinq thèmes – lois et foncier ; cultures et tabous ; aspects socio-économiques ; gouvernance et autonomisation ; gestion des feux – dont les participants ont passé en revue problèmes, solutions, bonnes pratiques et parties prenantes.



## Déclaration commune pour une coopération durable

Pour clore l'atelier, les représentants des trois pays – dont Jean-Jacques Folger, membre de Dayu Biik, pour la Nouvelle-Calédonie – ont livré une déclaration commune. Ainsi, les participants souhaitent, à l'unanimité, instaurer une coopération durable entre les acteurs impliqués dans la gestion participative de leurs aires protégées. Hyehen a convié des délégations malagasy et comorienne à la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire du centre culturel Goa Ma Bwarhat, au mois d'octobre 2024.

Enfin, l'atelier a engendré un guide pratique pour la création, l'extension et la gestion des

<sup>1</sup> Lire le résumé de ce travail sur l'aire naturelle protégée du Thönyë dans le Djama Hyehen n°39, juin 2023.



aires protégées. Destiné aux communautés locales malagasy, kanake et comorienne, il est édité en malagasy, en fwâi, nemi et langue comorienne. Des éditions en versions française et anglaise serviront aux institutions et partenaires internationaux. Dayu Biik participe éga-



lement à la réalisation d'un documentaire sur la mission à Madagascar. L'association remercie vivement le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, l'ONG *Rainforest Trust*, la *Fondation Nia Tero* et *Aircalin*, sans lesquels le Thönyë n'aurait pas reçu l'hommage qu'il mérite.

## A Tendo, vives tensions sur la ressource en eau

**Alerte sur notre approvisionnement en eau : à Tendo, la mairie a constaté, fin août, la chute du niveau des réserves affectées à notre consommation. Il devient urgent de changer nos comportements pour préserver notre ressource – de cesser d'allumer des feux de forêts, en particulier.**

Jeudi 24 août, 8h du matin. Au captage d'eau de la tribu de Tendo, les agents de la mairie sont formels : le niveau de l'eau a chuté ; elle ne passe plus que sur la moitié des grilles du captage.

Quelles sont les conséquences de ce triste constat ? Le réservoir de Tendo (400 m<sup>3</sup>), qui approvisionne en eau 80 % de la population de Hyeheh, voit sa vitesse de remplissage diminuer de moitié. Ainsi, la ressource en eau prélevée à Tendo est devenue inférieure à la consommation des administrés dont le compteur est raccordé au réseau communal dans la tribu. La distribution va s'en ressentir : moindre pression au robinet puis coupure d'eau, le temps que le réservoir se remplisse. Les tribus et le village risquent d'en souffrir.



### Sauvons notre eau, stop aux feux dans les montagnes !

L'eau n'appartient pas à la mairie : elle est notre ressource commune. Nous sommes tous responsables de sa préservation. Or, l'une des causes majeures de l'érosion qui l'assèche, ce sont les incendies de forêts ; la plupart dus à l'activité humaine. Des hectares de forêt brûlent chaque année à

Hienghène. Malgré les campagnes d'information et de sensibilisation. Malgré le travail des associations environnementalistes comme Dayu Biik et Ka Porau. Malgré les campagnes de re-végétalisation en tribu.

Bientôt, le phénomène climatique El Niño assoiffiera toute la Nouvelle-Calédonie. Si nous voulons continuer d'avoir de l'eau dans nos foyers, nous devons changer nos comportements. Ceux qui allument des feux dans nos montagnes doivent cesser, tout de suite.

### Rendez-vous au panneau de Tendo !



Dayu Biik vient d'implanter un panneau d'information à la tribu de Tendo. Pourquoi ? Pour nous rappeler que l'eau porte, dans notre pays, des valeurs historiques et culturelles et nous expliquer l'importance de préserver cette précieuse ressource. L'association environnementaliste a réalisé ce travail remarquable lors de sa participation au projet *PC-Nat*<sup>1</sup> mené sous l'égide de l'Union européenne. Le panneau expose :

- les facettes culturelles du périmètre du captage d'eau potable de la tribu (Phwèun) ;
- le savoir traditionnel qui permet d'acheminer l'eau aux tarodières.

Vous êtes cordialement invités à en prendre connaissance !

<sup>1</sup> Le projet PC-Nat (pour : *Promouvoir la culture au bénéfice de la préservation de la nature*) est inclus au programme BEST 2.0+ (*Biodiversity and ecosystem services in European Overseas territories*) que l'Union européenne finance pour aider les pays et territoires d'outre-mer à sauvegarder leur environnement.



# Mai à août 2023

## Mariages - Pacs

### Droit commun

- Tein Marie-Louise Boaé et Thieou Djimy Théodore, mariés le 22 juin à Hienghène.
- Luenu Elisabeth Watélé et Hyanem Morgan Philémon, mariés le 17 août à Hienghène.

### Statut coutumier

Néant.

### Pacs

- Kaemo Marie-Joëlle Sidraïé et Levy Jeffries Tein, pacsés devant le tribunal de Nouméa le 11 juillet.
- Bouanou Mélinda Bérénice et Fouan Yannick, pacsés à la mairie de Barr (Bas-Rhin) le 13 juillet.

## Décès

- Athea Valentine, décédée le 13 mai à Nouméa.
- Mampasse Wharène, décédé le 16 juin à Dumbéa.
- Ouelesse Pouapoué Marguerite, décédée le 5 juillet à Hienghène.
- Couhia Henri Doui, décédé le 13 juillet à Dumbéa.
- Dyeo Moïse, décédé le 14 août à Hienghène.
- Kayara Sébastien, décédé le 15 août à Hienghène.
- Dinet Gervais, décédé le 21 août à Dumbéa.

## Minimag se fait colporteur en tribu

Depuis le mois de mars, le magasin du village Minimag organise un commerce ambulante au profit des habitants des vallées. Le lundi, Yvan et Florian, ses employés, prennent la route pour desservir les tribus de Poindjap à Ouayaguette. Le mercredi, ils se rendent de Poindjap à Tiendanite. Le vendredi est réservé à Tendo. Merci à Minimag pour cette initiative qui répond aux besoins en produit de première nécessité de nos tribus éloignées !



## Naissances

- Levy Jean-Michel Germain Doui, né le 28 avril à Koné.
- Houaoulo Maihaléna Wilma Hiké, née le 10 mai à Dumbéa.
- Thovet Kelsy Jocelyne Maléta, née le 11 mai à Dumbéa.
- Ounine Shanone Nabila Lesli, née le 18 mai à Dumbéa.
- Wanguene Djeyvan Maolan Ysmaïdja Nissi, né le 18 mai à Dumbéa.
- Makam Séléa Benzema Alphonse Léon, né le 22 mai à Dumbéa.
- Moueaou Gabriella Shela Abigaïl Nathalia, née le 27 mai à Dumbéa.
- Bouyot Hyaël Leyana Yolaine, née le 27 mai à Koné.
- Tiagni Yoram David Eloi Yannick, né le 1<sup>er</sup> juin à Nouméa.
- Wanguene Nawëlle Ouaco Hiké, née le 13 juin à Dumbéa.
- Belle Esther Genèse Aphiaa, née le 13 juin à Dumbéa.

## Numéros utiles

### La mairie

**Accueil/Standard** : tél. 42 81 19 / Fax : 42 81 52 /

E-mail : [Accueil@mairie-hienghene.nc](mailto:Accueil@mairie-hienghene.nc)

**Maire** : tél. 42 81 19 poste 43

**Adjoint** : tél. 42 81 19 poste 46

**Directeur des services techniques** : tél. 42 81 19

poste 47 / E-mail : [rst@mairie-hienghene.nc](mailto:rst@mairie-hienghene.nc)

**Secrétaire général** : tél. 42 81 19 poste 44 / E-mail :

[SG@mairie-hienghene.nc](mailto:SG@mairie-hienghene.nc)

**Direction des ressources humaines** : tél. 42 81 19

poste 21 /

E-mail : [DRH@mairie-hienghene.nc](mailto:DRH@mairie-hienghene.nc)

**Bureau des marchés publics** : tél. 42 81 19

poste 48 /

E-mail : [BMP@mairie-hienghene.nc](mailto:BMP@mairie-hienghene.nc)

**Services techniques** : tél. 42 81 48

**Service comptabilité** : tél. 42 81 19 poste 45 /

E-mail : [Compta@mairie-hienghene.nc](mailto:Compta@mairie-hienghene.nc),

[RSF@mairie-hienghene.nc](mailto:RSF@mairie-hienghene.nc)

**Caisse des écoles** : tél. 42 81 19 poste 49 /

E-mail : [CDE@mairie-hienghene.nc](mailto:CDE@mairie-hienghene.nc)

**Service communal d'animation** : tél. 42 81 44 /

E-mail : [SCA@mairie-hienghene.nc](mailto:SCA@mairie-hienghene.nc)

**Centre communal d'action sociale** : tél. 42 81 20 /

77 90 30

### Sécurité publique

**Centre de secours (pompiers)** : tél. / Fax 42 59 18

**Gendarmerie** : tél. 47 89 80 (ou le 17)

### Enseignement / Ecoles primaires

**Ecole primaire publique du village** : tél. 42 81 23

**Ecole maternelle publique** : tél. 42 81 42

**Ecole publique de Panié** : tél. 47 57 37

**Ecole publique de Tendo** : tél. 42 80 11

**Ecole publique de Tiwamack** : tél. 42 48 43

**Ecole publique de Ouayaguette** : tél. 42 70 75

**Ecole catholique de Ouaré (DDEC)** : tél. 42 81 10

**Ecole de Bas-coulna (FELP)** : tél. 46 96 93

**Ecole de Haut-coulna (FELP)** : tél. 42 45 98

### Enseignement secondaire

**Collège Paï Kaleone** : tél. 42 83 70

**Internat provincial de Hienghène** : tél. 42 66 30

### Santé

**Dispensaire** : tél. 47 75 00

**Pharmacie** : tél. 47 30 30

**Hienghène Ambulance** : tél. 42 46 50

**Ambulance Ouaré** : tél. 47 25 47 / 79 85 03 /

E-mail : [ouareambulance@hotmail.com](mailto:ouareambulance@hotmail.com)

### Culture et loisirs

**Centre d'archives culturelles de la province**

**Nord** : tél. 42 82 93

**Centre culturel provincial Goa Ma Bwarhat** :

tél. 42 80 74

### Services divers

**DDEE province Nord** : tél. 42 81 96

**Office des postes (OPT-NC)** : tél. 20 65 12

**BCI Hienghène** : tél. 42 77 10

**Assistance administrative Rosanna Diemene** :

tél. 47 20 77 / 86 89 36 / E-mail : [ibr-admp@canl.nc](mailto:ibr-admp@canl.nc)

**Station-service Shell « Chez Numa »**, tribu de

Ganem : tél. 47 67 07

**Station-service Mobil (et snack)**, tribu de Tenem :

tél. 42 42 72

### Associations

**Association Dayu Biik** : tél. 42 87 77

**Association Kaa Porau** : tél. 42 88 30

**Base nautique** : tél. / Fax 42 84 28

### Opérateurs touristiques

**Office du tourisme** : tél. 42 43 57

**Office de Tourisme de Nouvelle-Calédonie** :

numéro vert, tél. 05 75 80

**Gîte Ka Waboana** : tél. 42 47 03

**Gîte Houlo-Men** : tél. 83 91 62

**Le Koulnoue village** : tél. 42 81 66

**Chambre d'hôte Foinboanou** : tél. 42 70 51

**Babou plongée** : tél. 42 83 59

[info@babou-plongee.com](mailto:info@babou-plongee.com)

**Sarl Daalik Houleyo** : tél. 45 73 16